55+ d'Ecublens

CINEMA+

LA PAGE BLANCHE

Mardi 12 septembre à 14h30

Le Groupe Cinéma+ "55+ d'Ecublens" propose de visionner une comédie romantique fantastique francophone sous-titré en français de Murielle Magellan avec Sara Giraudeau, Pierre Deladonchamps, Grégoire Ludig. Durée : 1h40.

SYNOPSIS

Eloïse se retrouve assise seule sur un banc parisien. Qui est-elle ? Que fait-elle là ? Elle ne se souvient de rien ! Elle se lance alors dans une enquête, pleine de surprises, pour découvrir qui elle est. Et si cette amnésie lui permettait de trouver qui elle est, qui elle aime, et de réinventer sa vie ?

CRITIQUE

Film tiré (librement) d'une bande dessinée. La page blanche, sans atteindre des sommets d'inventivité dans sa mise en scène (il s'agit du premier long-métrage de Murielle Magellan, mais elle possède déjà une expérience solide en tant que scénariste) se situe plutôt dans une moyenne haute pour ce type d'adaptation, avec une vraie valeur ajoutée en termes de fantaisie et de légèreté. Prendre un personnage amnésique pour héroïne promet une quête existentielle (et romantique dixit la réalisatrice) qui tient à peu près ses promesses, à partir du moment où le spectateur découvre, en même temps que sa protagoniste déboussolée, des surprises à tous les étages de son existence passée, y compris amoureuses, bien entendu. Du charme, de l'humour, de la fraîcheur et une petite dose de spleen, que demander de plus à une comédie gentiment loufoque telle que La page blanche, joliment troussée ? Une actrice qui emballe le tout par sa vivacité et sa capacité d'incarnation, peut-être ? Cela tombe bien, c'est Sara Giraudeau qui s'y colle avec un évident plaisir et elle démontre une palette de jeu que ses rôles précédents ne laissaient pas nécessairement supposer. La même remarque vaut d'ailleurs pour Pierre Deladonchamps, exquis en ahuri au cœur tendre.

Salle Federer, au 1er étage du Centre socioculturel d'Ecublens.

Entrée libre en fonction des places disponibles.

Par sa présence à cette activité, chaque participant s'engage implicitement à ne pas invoquer la responsabilité des initiateurs en cas d'accident corporel ou de dommages matériels.